



PDF
Complete

Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

COMMISSION ACTIVITE ECONOMIQUE

13 JUIN 2014 A 10 H 00

IER Philippe, BLONDEL André-Pierre et QUESADA

Etait excuse : Mr MALO Jean-Marc

Assistaient également : Mme VAILLANT Isabelle, Directrice et Mme OLIVIER Sandrine

1- RAPPEL DES STATUTS

Il apparait un manque de clarté dans les statuts actuels, particulièrement pour le b) il faut savoir s'il s'agit des nouvelles zones ou de l'ensemble des zones.

Lorsqu'une modification des statuts sera nécessaire, il conviendra de remettre à jour ce paragraphe, en effet pour l'instant il s'agit d'une suite de décision.

2- ETATS DES LIEUX

Un plan des terrains disponibles sur chaque zone est donné à chaque membre.

• ZA DE BREUTE

- **SCI BOUGUET** : Propriétaire
- **SODESAM** : bâtiment appartenant à la communauté de communes ñ bail jusqu'au 30 juin 2014 ñ prix de loyer mensuel : 4 415,24 ü ht.
L'entreprise a demandé la possibilité de racheter le bâtiment, l'estimation des Domaines donne un prix de vente de 900 000 ü.
Aujourd'hui, une demande de renouvellement du bail a été faite par l'entreprise.
- **MAGDIS** : bâtiment appartenant à la communauté de communes ñ bail terminé depuis le 28 février 2013 ñ prix du loyer mensuel : 5 106,98 ü ht.
- **DUCASTEL** : bâtiment appartenant à la communauté de communes ñ crédit bail immobilier arrivant à terme le 31 octobre 2015 précisant un rachat au prix de 360 000 francs ñ loyer mensuel de 5 815,64 ü ht.
L'entreprise souhaite racheter dès maintenant le bâtiment. La communauté de communes n'a pas l'obligation de vendre aujourd'hui ; la vente doit intervenir au plus tard le 31 janvier 2016. Si elle vend aujourd'hui, la communauté de communes va perdre des loyers et ne pourra demander en plus du prix de rachat que le remboursement de l'emprunt en cours.
Mr BLONDEL pense que le prix de rachat indiqué doit pouvoir être actualisé.
Une demande d'estimation a été faite auprès des services des Domaines.
- **CSTP** : Propriétaire.

Il reste aujourd'hui sur cette zone une parcelle de 2 120 m² à vendre.

• ZA DE BREUTE (En face de la zone actuelle)

- **SCI BOUGUET** : une promesse de vente pour une parcelle de 9 779 m² a été signée chez le Notaire arrivant à terme le 30 juin 2014. Le PC de construire a été accordée à l'entreprise qui devait transmettre au Notaire son plan de financement pour le mois de décembre 2013. Aujourd'hui, le Notaire n'a pas de nouvelles de la SCI BOUGUET, il va la relancer en lui rappeler l'échéance de la promesse de vente.
Par délibération, le conseil communautaire a décidé de vendre le terrain au prix de 10 ü HT le m² avec rétribution de 5 ü ; Mr REMOND demande pour quelle surface, cela n'est pas précisé dans la délibération.



PDF
Complete

Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

taut pour la surface totale du terrain et rappelle que cette
a des propositions d'autres cantons pour du terrain.

st qu'une esquisse présentant l'aménagement nécessitant le

A ce jour, ce terrain est revenu à environ 380 000 € à la collectivité (achat + études de sol).

- **ZA DE BRETTEVILLE DU GRAND CAUX**

- **AMPRESSE** : bâtiment appartenant à la communauté de communes n'a bail jusqu'au 1^{er} mars 2022 n'a loyer mensuel de 1 363,09 € ht.

Il reste environ 7 000 m² de terrain disponible pour lequel il convient de déterminer un prix de vente. Il a été prévu un prix de 20 €/m².

- **ZA DE GODERVILLE**

Il reste au fond de la zone deux terrains pour environ 4 000 m², les membres de la commission pensent qu'il faut conserver ses terrains pour les besoins futurs de la communauté de communes.

3- CONSTRUCTEURS NORMANDS.

La maison à proximité des bureaux est à vendre ; le propriétaire propose un prix de vente de 220 000 € pour l'habitation et 1000 m² de terrain. Il a été indiqué que la communauté de communes pourrait être intéressée pour l'ensemble à un prix de 280 000 € ; une estimation des Domaines a été demandée.

L'habitation pourrait servir de bureaux, il serait possible d'implanter une entreprise sur le terrain disponible.

Il pourrait être envisagé de mettre la PAIO dans la maison ou les futurs services de l'urbanisme.

Les membres de la commission pensent qu'une réflexion peut être menée sur l'utilisation de l'habitation par les services de la communauté de communes.

Mr REMOND informe de la demande de l'entreprise DECHAMPS de Goderville qui souhaite déménager pour manque de place mais souhaite rester à Goderville.

Pour le terrain en face des bureaux, il est actuellement en zone NC

Mr QUESADA pense qu'il pourrait être envisagé de faire sur une zone des petites cellules pour accueillir des artisans.

4- CHAUMIERE DE BREAUDE

Dans la chaumière, il a été décidé de réaliser des bureaux destinés à la location, le plan est présenté aux membres de la commission.

Si des entreprises sont accueillies, il conviendra de passer une partie des dépenses dans l'activité économique.

Une demande a été faite auprès de Caux Seine Développement afin d'obtenir une évaluation financière de la location des bureaux.

5- ZONE DE LA PLAINE DU BUC A THIETREVILLE

Un rendez-vous est fixé fin juin avec VALMONT afin de faire un point sur cette zone, il n'y a aucune clarté.

Il a été inscrit au budget pour cette année une somme de 10 000 € qui pourrait passer à 18 000 €.

6- QUESTIONS DIVERSES

Caux Seine Développement nous a fait part de la demande d'une entreprise qui souhaite 10 000 m² de terrain sur la nouvelle zone de Bréauté ; la communauté de communes n'a pas plus de renseignements pour l'instant.